

Le Petit Journal

Bulletin municipal
n°101 - Juillet 2024

Lacaunais

Edito

Chères lacaunaises, chers lacaunais,

Après un hiver sans températures excessives et peu de neige, un printemps très pluvieux et peu ensoleillé, il faut espérer que l'été et le soleil soient bien présents pour permettre les nombreuses animations concoctées par nos associations. Je citerai entre autres les Musicales de l'été, la Fête de la Charcuterie, le Challenge Vacquerin, les Fêtes générales de Lacaune, le Charcutrail, la Fête de la Randonnée, le Cochonaille truck, et nos marchés gourmands hebdomadaires...

Dans les faits marquants de ce début d'année 2024, notons l'inauguration du square de la Déportation et des Justes parmi les Nations, le 28 avril dernier, suivi de près par la commémoration du 8 mai, qui a honoré le 80ème anniversaire de la Libération de la région avec la participation du collège, de la maison de retraite, des bénévoles des Mémoires Lacaunaises, ... un grand merci aux nombreux présents que je ne peux tous citer !

Nos saisonniers obtiennent encore 8 médailles au Salon de l'Agriculture qui témoignent du haut savoir-faire de nos charcutiers.

Après l'arrivée en 2023 de 3 médecins salariés de la région dans le cadre «Ma santé, Ma région», Lacaune accueille également début 2024, un nouveau kinésithérapeute. Après le déménagement de la bibliothèque au Pôle culturel, il s'installera prochainement avec son épouse et consœur à la Maison Frezouls.

Début mai, c'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale d'accueillir un jeune couple de dentistes dans un bâtiment flambant neuf et parfaitement adapté construit par la mairie.

Côté travaux, 2024 est l'année de démarrage des travaux de la nouvelle gendarmerie entièrement portés par la mairie ; comme chaque année en période favorable, la réfection de certaines routes ou parkings a commencé ; l'aménagement des abords du pôle culturel devrait débuter à l'automne pour s'achever au printemps 2025 ; et enfin les travaux de voirie et d'assainissement de la Pourtanelle devraient démarrer à l'automne également...

Suite à la rénovation récente de certaines places, un trompe-l'œil sur chacune est à l'étude. Un aménagement de l'allée centrale du jardin public, et la réfection totale des marches conduisant au Monument aux Morts est également en projet avec l'aide du CAUE.

Je remercie nos jardiniers pour le bon fleurissement de la ville complété par les initiatives individuelles d'embellissement des jardins ou balcons, et les employés communaux qui au-delà de leurs travaux, nettoient et ramassent beaucoup de déchets abandonnés suite à de nombreuses incivilités. Les responsables identifiés et en cours de recherche seront punis d'amendes.

Notre cadre de vie agréable, l'embellissement de notre ville, sont du ressort de tous... Ensemble confortons notre label « Villes et villages fleuris - 2 fleurs »... et visons peut-être la troisième !

Robert Bousquet
Maire de Lacaune-les-bains



La Font des Pissaires - la Fontaine des Pisseurs, orne la Place du Griffoul depuis 1559. Elle est classée Monument Historique depuis 1913. Savez-vous quel est le seul autre patrimoine emblématique de Lacaune, classé aux Monuments Historiques ?

Réponse en fin de journal !



Mairie de Lacaune-les-bains
05.63.37.00.18 - accueil@lacaune.com
Site internet : www.lacaune.com





Légende

- 1 Voeux aux Lacaunais
- 2 Huit médailles au Salon de l'Agriculture pour nos salaisonniers !
- 3 Le Président du Conseil Départemental, Christophe Ramond plante des arbres au Collège du Montalet.
- 4 Premier arbre tricoté par Les Genêts d'Or
- 5 Lacaune reçoit le Label Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers du Tarn.
- 6 Le carnaval de l'école maternelle.
- 7 Théâtre à St Michel
- 8 Inauguration du Square de la Déportation et des Justes parmi les Nations en présence des descendants des Justes.
- 9 Cérémonie du 8 Mai et défilé de la Libération en tenue d'époque par les collégiens de la classe Défense.
- 10 Visite de Michel Vilbois, Préfet du Tarn.
- 11 Festival Marée Haute au Pré des Pauvres.
- 12 Remise des prix du Concours des maisons fleuries.
- 13 Repas des Aînés.
- 14 Visite de l'Amicale du Sénat

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

RAPPEL - Vitesse & Sécurité

Un arrêté limitant la vitesse à 30km/h a été pris en janvier 2024 afin de sécuriser la traversée du Thyôis et la route située devant l'entreprise Oberti à Granisse (sortie d'usine et piétons). Malheureusement, nous constatons que cette limitation est rarement respectée. La gendarmerie va faire le nécessaire afin d'éviter ces débordements : vous vous exposez à des contraventions. Quant au Thyôis, des ralentisseurs seront également mis en place prochainement.



Téléphonie mobile

Depuis janvier, les hameaux de Canac et Fontbonne sont sortis de la zone blanche ou grise. Une antenne installée par Free au lieu-dit Terre de la Bassine permet à présent la téléphonie mobile qu'importe l'opérateur choisi. En 2017, lors du Congrès des Élus de la Montagne, Monsieur le Maire rencontre le directeur des relations avec les collectivités locales du groupe Orange : classée grise et non blanche, cette zone de peu d'habitants ne représentait pas une priorité à leurs yeux. Après de nombreux échanges téléphoniques et par courriel, pendant plusieurs années, nous nous félicitons d'avoir été entendus et d'avoir obtenu cette nouvelle couverture sur notre commune.

Lotissement de Mares

Ce lotissement, terminé en 2012, disposent encore de 3 lots à la vente. Le règlement du lotissement devenant caduc au bout de 10 ans et en accord avec la Direction Générale des Finances Publiques du Tarn, la mairie de Lacaune optimise la vente en vendant ces 3 lots en bloc, à un seul acheteur, qui s'engage cependant à y construire une maison d'habitation. Toute personne intéressée doit faire une proposition de prix **sous enveloppe cachetée** adressée à la mairie, en y mentionnant « achat de terrain au lotissement Mares » **avant le 31 août 2024**. La mise à prix minimale est de 4500€. Les enveloppes seront ouvertes fin août et une réponse sera apportée à chacun.

Adressage, à quoi ça sert ?

Depuis le 1er janvier, les communes doivent mettre à disposition leurs données sur la Base d'Adressage Nationale. Ce fichier contenant tous les noms des voies et numéros des habitations de la commune est d'intérêt général car utile pour rendre plus efficaces plusieurs services : secours, livraison, raccordement à la fibre, GPS, ...et c'est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

Où trouver ma nouvelle adresse ?

En attendant pour connaître votre numéro et adresse postale, vous pouvez consulter le site : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>. Le plus facile est d'accéder directement à la carte et de chercher votre domicile, vous aurez ainsi le numéro et le nom de la rue. Si votre habitation n'a pas de numéro, contactez la mairie qui fera le nécessaire. Pas la peine de venir en mairie pour le moment, les élus ont commencé la distribution des plaques de numéros en faisant du porte-à-porte, ... si vous n'avez pas encore eu leur visite, patientez encore un peu !

Astuce !

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées **simultanément** auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés (fournisseurs d'énergie, France Travail, Sécurité sociale, caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite, CNRACL, Service des impôts, Services en charge des immatriculations, ... Rendez vous sur : <https://demarches.service-public.fr>

Obligations Légales de Débroussaillage

C'est la mesure de prévention la plus efficace contre les incendies et leur propagation. Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le Tarn, si vous êtes propriétaire de parcelles ou de constructions situées aux abords d'espaces boisés, vous pouvez être concernés. **L'OLD incombe aux propriétaires.**

Etape 1 : Consultez la cartographie : www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html

Etape 2 : Respectez les zones de débroussaillage prescrites, elles diffèrent s'il s'agit d'une construction, d'une parcelle, d'un chantier, etc...en consultant l'arrêté préfectoral

www.tarn.gouv.fr

Rubrique « le débroussaillage, une obligation légale »

80 à 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie. Sans cette action, près de la moitié risquent d'être endommagées.



D'octobre à février : couper les arbres pour les mettre à distance, débroussailler le sol pour éviter que le feu ne se repande. Evacuer les résidus en déchèterie.

De mars à mai : effectuer les travaux de finition/d'entretien tels que le fauchage, après les pluies qui favorisent la pousse de la végétation.

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

Transport à la demande (TAD)

Réservez votre trajet pour vos besoins quotidiens

Le TAD est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de communes, vers des points d'arrêts définis. Il est IMPERATIF de s'inscrire au minimum la veille au 0 805 608 100 (numero gratuit) auprès de la Centrale de la Région. Le trajet coûte 2€ à l'utilisateur, 4€ aller-retour.

Des jours de transport sont définis en fonction de votre commune d'habitation et de votre commune de destination. Trois arrêts sont prévus à Lacauze : Place G^{al} de Gaulle, rue Henri Antoine, et Bel Air.

Exemple : Françoise habite dans un hameau de Lacauze et souhaite faire quelques courses Place G^{al} de Gaulle. Mardi, elle appelle la centrale pour réserver son trajet. On lui communique un horaire approximatif pour mercredi matin : on passera la prendre devant chez elle. Elle arrivera à Lacauze à 9h45 et en repartira à 11h, de quoi faire ses quelques amplettes. Elle sera redéposée devant sa porte.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaires	Arrivée : 10h Départ : 11h	Arrivée : 9h45 Départ : 11h	Arrivée : 10h Départ : 11h	Arrivée : 10h Départ : 11h
Communes de départ	Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Barrie, Nages, Castanet-le-Haut, Cambon et Salvergues	Lacauze, Anglès, Lamontarié, Le Soulié, La Salvetat-sur-Agout, Fraisse-sur-Agout	La Salvetat-sur-Agout, Fraisse-sur-Agout, Le Soulié, Cambon et Salvergues	Senaux, Escroux, Viane, Espérausses, Gajouet, Berlat, Saint-Salvi-de-Carcavès
Destination	Murat-sur-Vèbre Marché hebdomadaire	Lacauze	La Salvetat-sur-Agout Marché hebdomadaire	Viane Marché hebdomadaire
Horaires	Arrivée : 14h15 Départ : 15h15	Arrivée : 15h Départ : 16h	Arrivée : 14h15 Départ : 15h15	Arrivée : 14h30 Départ : 15h30
Communes de départ	Lacauze, Saint-Salvi-de-Carcavès, Senaux, Viane, Gajouet, Espérausses, Berlat, Escroux	La Salvetat-sur-Agout, Fraisse-sur-Agout, Le Soulié, Cambon et Salvergues	Lacauze, Murat-sur-Vèbre, Moulin-Mage, Barrie, Nages, Castanet-le-Haut, Rosis, Cambon et Salvergues	Fraisse-sur-Agout, Cambon et Salvergues, La Salvetat-sur-Agout
Destination	Lacauze	La Salvetat-sur-Agout	Lacauze	Fraisse-sur-Agout

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES



En cas de plan d'alerte canicule, plan grand froid, ou autre événement déclenchant un plan d'urgence, le CCAS prend contact avec vous pour s'assurer que vous n'êtes pas en difficulté et prendre les dispositions nécessaires.

INSCRIVEZ-VOUS

SOYONS ATTENTIFS AUX AUTRES



Pour se signaler ou signaler un proche,
rapprochez-vous de la mairie
05.63.37.81.51
relationcitoyen@lacaune.com

Etat civil du 1er décembre 2023 au 31 Mai 2024

Naissances

Ewenn MAILLÉ le 12 janvier
Calista CUCURULLO le 9 février
Louis BIAU le 18 mars
Armand RICARD le 15 avril
Lola SIEURAC le 27 avril
David SECUIANU le 28 mai



Toutes nos félicitations !

Mariages

Andreea-Mihaela BUDAI & Marian-Gabriel DRUIU
le 16 décembre
Ana ROSCA & Marius GILEA
le 26 février

Tous nos voeux de bonheur !

Décès

Jean COSTES, le 7 décembre
Denise POIGNANT veuve LEMOINE, le 12 décembre
Aurélie BOUSQUET veuve SICARD, le 17 décembre
Michèle VAYRETTE veuve MAUREL, le 11 janvier
Serge TOULZE, le 11 janvier
Juliette GUIRAUD veuve REVEL, le 18 janvier
André MONTADE, le 27 janvier
Lucile RAZIMBAUD veuve SABATIER, le 12 février
Hervé CREMERS, le 19 février
Fernade SEGUY veuve BASCOUL, le 23 février
Anne-Marie TROUCHE veuve MILHAU, le 28 février
Armand FARENC, le 13 mars
Georges ARMENGAUD, le 25 mars
Marie-Rose JULIEN veuve RAZIMBAUD, le 1er avril
Marguerite SIÉ veuve CHIAPPERO, le 2 avril
François CAMPAYO, le 2 avril
Juliette BOUSQUET veuve MIGNELLA, le 3 avril
Robert VAUGIRAULT, le 13 avril
Michèle CABANNES veuve RIBARD, le 27 avril
Jean BOUSQUET, le 7 mai
Henri ROUQUETTE, le 9 mai
Marie-Rose MIGNON, le 19 mai
Solange CAPELLE, le 28 mai
Georges FABRE, le 29 mai
Reine GUIRAUD veuve PRIVAT, le 31 mai

Sincères condoléances à leurs proches.

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE



Médailles du travail

Cette année au sein de notre collectivité, deux agents ont été récompensés de médailles du travail :

- Madame Véronique BARDY ,Agent Spécialisée des Ecoles Maternelles a reçu la Médaille d'Or pour ses 35 ans de service dans la fonction publique
- Monsieur Michel BLAVY, Agent des Services Techniques a reçu la Médaille d'Argent pour ses 20 ans de service dans la fonction publique

Félicitations à eux !

La Mairie de Lacaune recrute :

- Un/e agent/e au Service Eau & Assainissement. CDD de 1 an avec perspective de titularisation. Temps complet.
- Un/e diététicien/ne. CDD de remplacement d'un congé maternité. Temps non complet 17,5h semaine.

**Toutes les infos sur www.lacaune.com
ou au 05.63.37.00.18.**

Les actes de la commune sur internet

Le site internet www.lacaune.com, rubrique Vie municipale vous permet de prendre connaissance des actes de la commune.

Pour chaque séance du Conseil Municipal, vous pourrez y consulter :

- La convocation et l'ordre du jour de la prochaine séance
- La liste des délibérations examinées, dans les 10 jours qui suivent une séance
- Les délibérations et leurs annexes
- Le procès-verbal de chaque Conseil Municipal après approbation lors de la séance suivante

Sont également publiés sur le site internet :

- Les décisions prises par Monsieur le Maire, par délégation du Conseil Municipal
- Les arrêtés municipaux à caractère règlementaire

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

La mise en place d'un chantier, d'un échafaudage, l'organisation d'une animation sur le domaine public... Voici la marche à suivre.

L'occupation du domaine public est un droit fondamental qui s'exerce dans le respect de l'ordre public, de la sécurité et de la liberté de circulation des personnes et des biens.

Commerçant, artisan, association, habitant, il est nécessaire que vous complétiez un formulaire « demande d'autorisation du domaine public » disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet www.lacaune.com, rubrique Vie pratique.

Le formulaire dûment complété doit être déposé en Mairie au minimum un mois avant la date prévue de l'occupation.

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Six mois de l'année 2024 sont passés. Il devient compliqué pour la mairie d'avoir de nouveaux projets puisque ceux terminés ont largement impacté le budget de la commune. Toujours les mêmes inconvénients au quotidien : des trottoirs non adaptés, des routes défoncées ...

En ce qui concerne le domaine médical, nous sommes heureux d'avoir trois médecins, un quatrième ce serait encore mieux.

Grâce à Mr Patrick David, dentiste installé dans la rue de la mairie, qui a fait venir deux jeunes collaborateurs qu'il a pu former, le cabinet dentaire a désormais deux nouveaux docteurs installés. Nous leur souhaitons de s'épanouir sur notre territoire .

Nous restons vigilants lors des conseils municipaux aux respects de pratiques démocratiques, respectueuses de l'égalité, du droit et de la justice par nos votes et par nos débats constructifs que vous pouvez lire sur notre page Facebook.

Nous souhaitons que toutes les manifestations culturelles, sportives et festives se passent bien, et surtout avec du beau temps afin d'éviter des soucis supplémentaires.

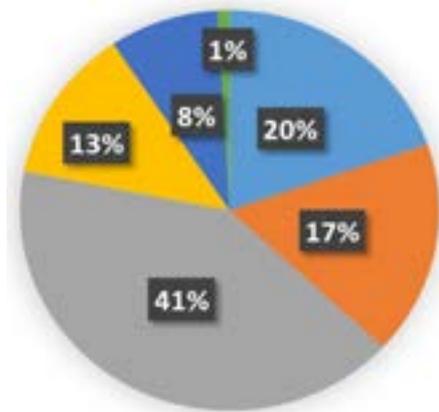
Passez un bel été.

Texte fourni le 13/06/2024 - rédigé par Sophie Saillard, Richard Collet et Julien Visse

RUBRIQUE : FINANCES

Données issues du compte administratif 2023 du Budget général de la collectivité

RECETTES 2023



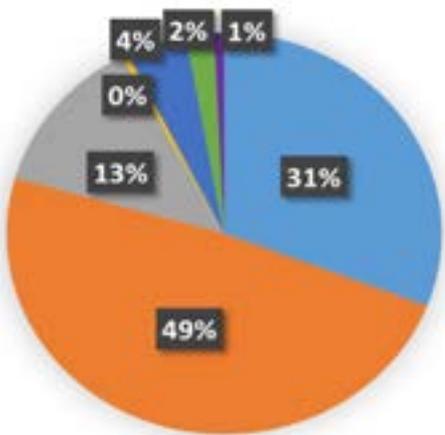
- ▶ **FISCALITE LOCALE** : taxes sur les ménages et entreprises
- ▶ **PRODUITS DES SERVICES** : vente de bois, cantine, entretien de la voirie intercommunale, frais de personnel refacturé...
- ▶ **IMPOTS ET TAXES** : compensation et dotation intercommunales
- ▶ **DOTATIONS ET PARTICIPATIONS** de l'Etat
- ▶ **AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE** : revenu des immeubles
- ▶ **ATTENUATIONS DE CHARGES** : remboursements sur frais de personnel

EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non-bâti
2019	8,09%	18,57%	97,39%
2020	8,09%	14,86%	77,92%
2021	8,09%	44,77%	77,92%
2022	8,09%	44,77%	77,92%
2023	8,09%	44,77%	77,92%

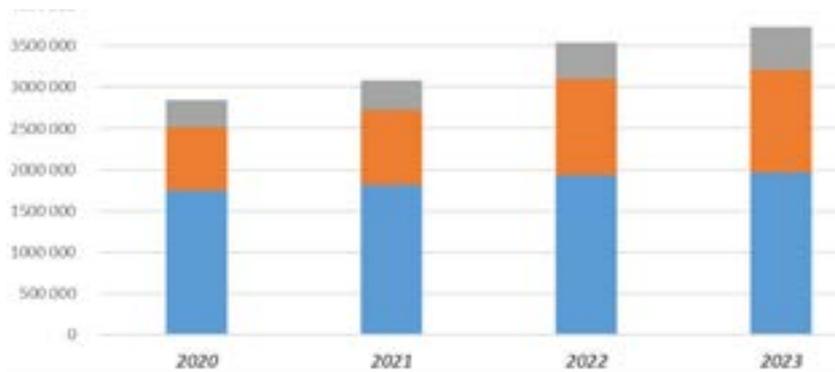
Une **baisse de 20%** des taux communaux de taxe foncière a été opérée en 2020. En 2021, suite la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les taux départementaux et communaux de taxe foncière sur le bâti ont été agrégés. *(pointillés rouges)* Depuis, **les taux communaux sont stables**. Les recettes issues de ces impôts sont néanmoins en hausse sur les trois années, suite à la revalorisation annuelle par l'Etat des bases d'imposition (+ 7.10 % pour 2023).

DEPENSES 2023



- ▶ **CHARGES DE PERSONNEL** : salaires et cotisations
- ▶ **CHARGES A CARACTERE GENERAL** : fournitures (énergie, carburant, alimentation,...), entretien, maintenance, taxes...
- ▶ **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE** : indemnités des élus, contribution au service incendie, déficit des budgets annexes
- ▶ **PROVISIONS** : risques et impayés
- ▶ **ATTENUATIONS DE PRODUITS** : fonds de péréquation sur les ressources communales
- ▶ **DIVERS** : recettes annulées
- ▶ **CHARGES FINANCIERES** : intérêts (0,43%)

EVOLUTION DES GRANDS POSTES DE DEPENSE DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement ont augmentées de 11% par rapport à 2022.

- ▶ Autres charges de gestion courante (65)
- ▶ Charges à caractère général (011)
- ▶ Charges de personnel (012)

RUBRIQUE : FINANCES

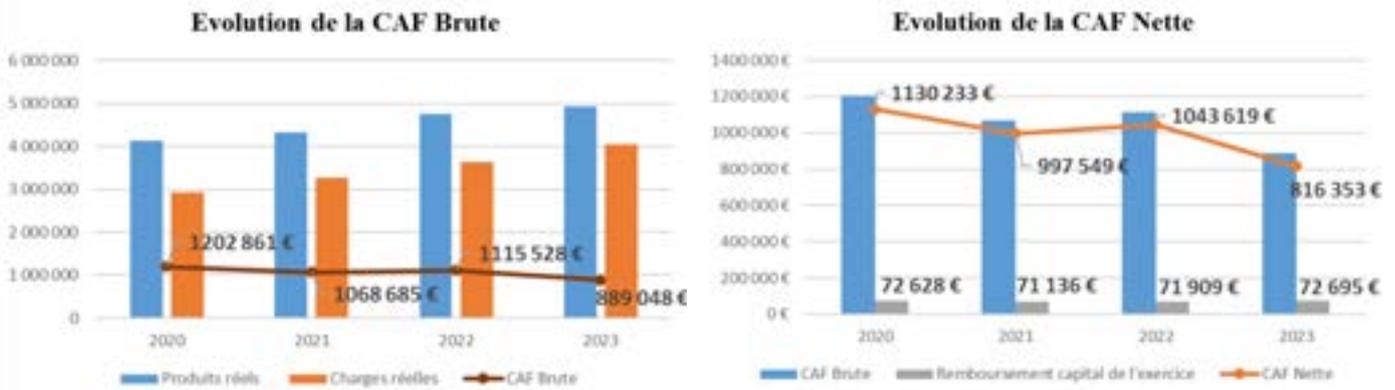
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (*remboursement de la dette, dépenses d'équipement...*).

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. Le reliquat encore disponible appelée CAF nette, permet d'auto-financer les nouvelles opérations d'équipement.

A ce titre, la CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Concernant la commune de Lacaune, la CAF brute, qui depuis 2020 était de l'ordre de 1 100 k€, fléchit en 2023. Cependant, la CAF nette s'élève encore à 326 € par habitant (118 € en moyenne pour les collectivités de la même strate de population). C'est un indicateur qui atteste de la bonne santé de la collectivité.

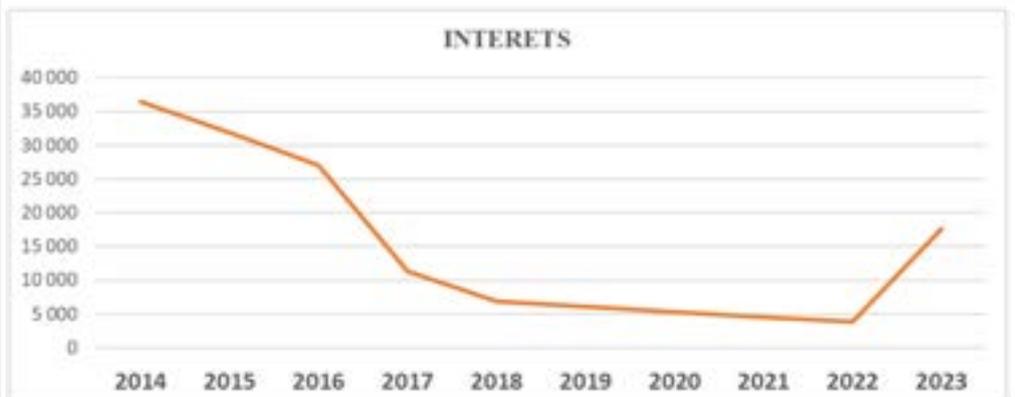


DETTE & INTERETS

Deux emprunts sont en cours sur le budget général, finançant l'Hôtel de ville et l'agrandissement de la Maison de retraite.

Après plusieurs années de réduction de la dette, un emprunt de 4 000 000 € au taux de 1.42 % avec période d'anticipation a été mobilisé en 2022, pour la réalisation des nouveaux investissements : aménagement des places, construction de la clinique dentaire, rénovation énergétique de l'école maternelle.

2024 enregistrera le versement du solde de cet emprunt (2 400 000 €) pour la création de la nouvelle gendarmerie.



RUBRIQUE : TRAVAUX

Travaux de voirie :

- ◀ rue de la Balme
- parking de la Poste ▶
- ▼ pont Larroque



Travaux divers :

- ◀ restauration des barrières et débouchage de l'arrivée d'eau au bassin de Poutras en collaboration avec l'AAPP-MA Lacaune

changement des tôles ajourantes du terrain de tennis couvert ▶



Travaux de la gendarmerie

Les travaux de la nouvelle gendarmerie ont bien démarré début mars. Après la démolition d'anciens bâtiments, la reconstruction commence : à ce jour les pieux d'ancrage, les fondations et les longrines sont terminés sur la partie logement des gendarmes. Les bâtiments d'habitation doivent être terminés en juin 2025 et les travaux des bâtiments de la caserne en juin 2026.



Logements ▶



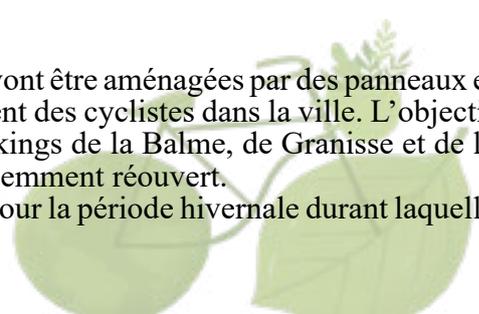
◀ Caserne



Voie aménagée

Durant l'été, certaines voies de circulation de Lacaune vont être aménagées par des panneaux et de la signalisation au sol afin de sécuriser le déplacement des cyclistes dans la ville. L'objectif est de pouvoir rallier à vélo et en toute sécurité les parkings de la Balme, de Granisse et de la Balmette à la Voie Verte du Petit Train et au tunnel récemment réouvert.

Un itinéraire sera également fléché comme déviation, pour la période hivernale durant laquelle le tunnel est fermé au public.



RUBRIQUE : SANTÉ

Nouvelle clinique dentaire

Vous n'aurez pas manqué de remarquer ce beau bâtiment sorti de terre rue Henri Antoine, en face du plan d'eau de Granisse. La clinique dentaire, construite par la mairie, a ouvert ses portes au mois de mai dernier.

Les docteurs Juliette Beucher et Guillaume Pinardon vous y reçoivent sur rendez-vous au **05.32.62.89.74** ou sur **contactcliniquedentaire81@gmail.com**.

L'équipe municipale venant saluer les professionnels de santé le jour de l'ouverture au public ►



Transport gratuit pour la mammographie

L'Espace France Services organise régulièrement un transport vers le Centre de radiologie de Castres pour le dépistage du cancer du sein pour toutes les femmes entre 50 et 74 ans, souvent privées de soins et de suivi du fait de notre éloignement des villes. Cette mammographie « standard » (pas d'antécédent personnel ou familial) doit être effectuée tous les deux ans.

Le minibus de la mairie, qui transporte jusqu'à 8 passagers, est gracieusement mis à disposition pour assurer le transport de ces dames, organisé généralement tous les deux mois.

Ce déplacement groupé apporte aux « participantes » une certaine sérénité leur faisant oublier leurs hésitations et appréhensions face à cette mammographie.

Pour s'inscrire, il suffit d'appeler l'Espace France Services au **05 63 50 77 80** ou **07 87 26 15 24** et de vous assurer d'avoir tous les documents nécessaires (liste fournie lors de l'inscription).

Le même principe est également proposé tous les trois mois environ, pour les bilans de santé gratuits au centre d'examen de santé de la CPAM de Castres.



Pharmacie de garde, où trouver l'info ?

Pour savoir quelle pharmacie du territoire est de garde, plusieurs possibilités :

- les deux panneaux lumineux (Avenue de Naurois et Place Général de Gaulle) indiquent la pharmacie de garde durant la semaine en cours
- Intramuros : une publication est faite chaque début de mois par la CCMLMHL sur l'application gratuite
- le site internet de la mairie **www.lacaune.com**, rubrique Santé, vous propose le planning annuel de garde des pharmacies

Contrat Local de Santé, vous en avez peut-être déjà entendu parler, mais qu'est-ce que c'est ?

Un Contrat Local de Santé (CLS) est en cours d'élaboration au niveau du territoire des Hautes Terres d'Oc. C'est un programme d'actions concrètes construit avec les acteurs du territoire, notamment les professionnels de santé et la population, pour :

- favoriser l'accès aux soins et à la prévention pour tous les habitants
- agir sur les déterminants sociaux et environnementaux (alimentation, logements, transports, travail...) qui influencent l'état de santé des habitants.

Signé entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Communautés de Communes des Hautes Terres d'Oc et le Pôle Territorial pour une durée de 5 ans, le CLS a donc pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et améliorer l'offre de santé de proximité.

RUBRIQUE : SPORTS

Remise des Prix « Sportifs Lacaunais de l'année »

Depuis presque 20 ans, Lacaune récompense les sportifs qui chaque année participe au rayonnement de notre ville par leur travail et leurs performances. Ce 21 Juin 2024 ne fait pas exception, et les nombreuses associations sportives de Lacaune ont répondu présentes lors de ce traditionnel moment de convivialité. Le trophée de la ville est remporté cette année par les Amazones du Haut-Languedoc : les majorettes ont récolté une véritable pluie de médailles au Championnat de France ! Félicitations à elles, mais également à toutes les autres associations lacaunaises, qui part leur dynamisme exceptionnel font vivre chaque jour nos montagnes, avec ou sans palmarès !



Zoom sur une asso : Les Amazones du Haut-Languedoc

Les majorettes «Les Amazones du Haut-Languedoc» sont très fières de vous annoncer que leur participation au Championnat de France UMF2024 a été un véritable succès. Ce championnat se déroulait à Saïx, puisque le club était co-organisateur. Une pression supplémentaire ! Le club a obtenu pas moins de 6 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 1 médaille de bronze. Ces résultats exceptionnels nous ont permis d'être sacré «Meilleur Club du Championnat». Un résultat d'autant plus impressionnant que 17 autres équipes françaises concouraient. La pression était grande, parce qu'étant médaillées au Championnat du Monde 2023, il fallait répondre présentes ! Mais nos championnes se sont illustrées au bâton, aux pompons, à la canne major, aux drapeaux et à la bannière.

A présent, les seniors du club, Sarah, Kaïla, Célia, Léa et Océane, iront défendre les couleurs de la France au Championnat du Monde à Venise du 20 au 23 septembre ! L'objectif est clair, revenir avec une médaille au minimum.

Donc AVIS aux filles ET aux garçons à partir de 5ans, si tu aimes les paillettes, la compétition et l'esprit d'équipe, rejoins-nous ! Les entraînements ont lieu le mercredi à Saix de 14h à 17h, le samedi à Pont-de-l'Arn de 14h à 17h et le dimanche à Lacaune de 9h à 12h. Pour plus de renseignements, contactez-moi !

Josiane Mille

Présidente des Amazones du Haut-Languedoc



Lauréats des Récompenses Sportives de la ville de Lacaune 2024

Palmares Equipe 2023-24



Les Amazones du Haut-Languedoc majorettes
15 médailles au Championnat de France
Sélectionnées au Championnat du Monde



L'Olympique des Monts de Lacaune rugby
Vainqueur du Bouclier du Terroir



Collège du Montalet pluridisciplines
Pour l'ensemble de leurs résultats 2023-2024
(futsal, escalade, athlétisme)

Palmares Individuel 2023-24



Axel Calas Athletic Club Lacaunais
Pour l'intégralité de sa saison 2023-2024
8 courses - 485km - 24 100 m de D+



Nathan Boulenc Motoclub Lacaunais
Vice-champion de France Cross country scratch national et espoir, Champion Endurance Tout Terrain au scratch, ligue Occitanie



Paul Albert Castres Sport Nautique - pôle Lacaune
1er au 50m dos messieurs - 12/14ans

Prix d'Honneur 2023-24



André Suc Athletic Club Lacaunais
Pour l'intégralité de ses participations :
29 marathons dont 12 fois Albi
23 «100km» dont 15 fois Millau
198 km réalisés en 3 fois «24h» !



**Dimanche
1er
Septembre**

**Ne manquez pas
la 18ème édition
des Charcu'trails
de Lacaune !**

**infos :
www.aclacaune.fr**

RUBRIQUE : JEUNESSE



♪ *Moi j' préfère manger à la can-ti-ne !* ♪

L'équipe de la Cantine Municipale confectionne les repas de la crèche, de l'école maternelle, de l'école primaire et du centre de loisirs de Lacaune, ainsi que ceux destinés à l'école de Moulin Mage. Joël et Christel, cuisinier et aide-cuisinière, préparent jusqu'à 200 repas par jour lors des périodes scolaires. Agent communal, Anaïs Randon, diététicienne a notamment pour mission d'élaborer les menus selon plusieurs critères. Elle favorise autant que possible les produits issus de circuits courts et/ou bio et/ou qu'elle achète auprès de commerçants locaux. Elle tient compte bien évidemment des besoins nutritionnels des enfants, et ce, selon les différentes tranches d'âge. L'équipe a également à cœur une gestion minutieuse des stocks afin de limiter au maximum le gaspillage alimentaire : certains jours, le «zéro-gaspi» est quasiment atteint !

Pendant ce temps-là, à la Crèche des Petits Lutins...

Jeux d'eau, jeux de lumière, chasse à l'oeuf de Pâques avec les papis et mamies de l'Accueil de jour Agoût Montalet, et rencontres avec ... des poules !

Le petit mot de Cendrine, directrice de la crèche

Afin de préserver la santé des enfants et des adultes qui les entourent, nous poursuivons la démarche écoresponsable débutée depuis quelques années : la vaisselle en plastique a été remplacée par de l'inox, les matières utilisées (peinture, matériel de recyclage ...) respectent au mieux la santé des enfants ainsi que les couches et le savon utilisés. Nous fabriquons même notre lessive et nos produits de ménage !

Les ateliers pédagogiques sont tournés vers la nature, les animaux, la découverte de l'environnement : manipuler la terre, l'eau, ...enchante les enfants !

L'ensemble de l'équipe met tout en œuvre au quotidien pour veiller au bien-être de l'enfant et l'aider à grandir dans les meilleures conditions possibles !



RUBRIQUE : JEUNESSE

Les voyages forment la jeunesse...

Les 29 et 30 avril, les élèves des classes de CP, de CE1-CE2 (A&B) de l'école Victor Hugo sont partis en voyage scolaire au Moulin des Sittèles de Burlats. Au programme, un séjour à la découverte de la nature et de notre patrimoine, le tout en musique !

Deux journées qui malgré la pluie ont été riches en activités : découverte d'instruments de musique, chant occitan, danses occitanes, balade à la découverte des monuments médiévaux et des légendes, balade sensorielle au fil de l'eau, fabrication de mirlitons ... Les élèves et leurs enseignants sont rentrés ravis de leur petite excursion, certes brève mais intense en apprentissages et souvenirs partagés !

Un grand merci aux accompagnatrices, à l'association des parents d'élèves les Enfants d'abord, à la municipalité de Lacaune et à la Communauté de communes pour leur participation au financement de ce projet.

Laure



Vivre l'aventure au Centre de Loisirs !

Les apprentis aventuriers (3-6 ans) en pleine décoration du centre de loisirs.

Les aventuriers (6-12ans) fabriquent des bonhommes rigolos...



Voici les fameux bonhommes rigolos !

Ne ratez pas l'Aventure cet été !

L'accueil de loisirs de Lacaune ouvrira ses portes du 8 Juillet au 30 Août. En plus des animations thématiques, les sorties piscine seront encore de la partie. Le mois de Juillet sera dédié aux Jeux Olympiques, et le mois d'Août, au temps des châteaux pour les grands et autour des animaux pour les petits.

L'inscription est possible depuis le 1er juin auprès de l'équipe. Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans, ils doivent être scolarisés et propres (ne plus porter de couche notamment). Pour les plus grands, l'âge maximal est de 13ans. On vous attend nombreux pour passer de belles vacances ensemble !

RUBRIQUE : SÉNIORS

Maison de Retraite Saint Vincent de Paul



Spectacle «La croisière ça use»



Défilé du 8 Mai



Repas des Aînés

3 belles vahinés à Brassac



100 bougies pour Yvonne !

Le 5 Juin, la Maison de retraite de Lacaune fêtait son quatrième centenaire. Yvonne Iché, originaire d'Escroux, dernière épicière de Lacapelle, habite Lacaune depuis 1969 ! Son mari Aimé décède en 2013 après 67 ans de mariage, 2 enfants, 3 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants ! C'est bien entourée qu'elle fête ses 100 ans ! **Toutes nos félicitations et notre amitié à Yvonne.**



LES SENIORS EN VACANCES

visitent le Cantal !

DU 21 AU 28
SEPTEMBRE 2024



Dans le cadre du programme "Séniors en Vacances" mis en place par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Centre Communal d'Action Sociale de Lacaune-les-bains organise un séjour au coeur du Cantal du 21 au 28 septembre 2024.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans au moment du séjour, retraitées ou sans activité professionnelle, domiciliées ou ayant une résidence secondaire sur la commune de Lacaune-les-bains.

A partir du 1er Août 2024, les places encore disponibles seront ouvertes aux personnes extérieures à la commune de Lacaune-les-bains (et remplissant les autres conditions).



TARIFS pour 8 jours et 7 nuits

556 €
par personne

OU

354 € par personne*
bénéficiaire ANCV

+ 90€ pour une
chambre individuelle
(nombre limité)



* Les personnes répondant aux critères du programme ANCV bénéficient donc d'une aide de 202€.

Ils doivent justifier de ressources, mesurées sur la base du revenu net imposable, inférieures au montant maximal fixé par l'ANCV selon le nombre de parts du foyer fiscal.

Renseignez-vous en mairie pour savoir si vous êtes éligible.



Ce prix comprend :

- le séjour en pension complète,
- les excursions,
- la taxe de séjour,
- et l'assurance annulation.

Un acompte de 200€ sera demandé lors de l'inscription.

Le solde du voyage sera à régler au plus tard
le 6 septembre 2024.

RUBRIQUE : ECOCITOYENNETÉ

Pourquoi est-il important de bien trier ses déchets ?

Renaud, Technicien Prévention et gestion des déchets de la CCMLHL

Au-delà du côté environnemental puisque le recyclage limite l'enfouissement des déchets, il y a un enjeu économique à bien trier. En effet, les coûts de traitement sont très différents selon qu'il s'agisse d'Ordures Ménagères (bac gris), de Bio-déchets (sac orange à mettre dans le bac gris), d'Emballages Ménagers Recyclables (colonne de tri jaune), ou de Verre (colonne de tri verte).

► En 2019, l'État a instauré la Taxe Généralisée aux Activités Polluantes, qui s'ajoute aux coûts de traitement, sur chaque tonne d'ordures ménagères enfouie afin de limiter l'enfouissement et favoriser le recyclage. **Cette taxe ne s'applique donc pas au verre, aux emballages, et aux bio-déchets s'ils sont convenablement triés.**

► Trifyl, le syndicat qui traite nos déchets, facture les coûts suivants :

- Pour 1 tonne d'Ordures Ménagères (bac gris) : 190€.
- Pour 1 tonne de bio-déchets (sac orange déposé dans le bac gris) : 95€
- Pour 1 tonne d'Emballages Ménagers Recyclables (colonne jaune) : 20€
- Pour 1 tonne de verre (colonne verte) : 31,50€

Pour exemple, chaque emballage non trié déposé dans le bac gris au lieu de la colonne jaune sera enfoui et traité au tarif de 190€ alors qu'il aurait pu être recyclé et traité au tarif de 20€.

Donc plus nous trions, moins les coûts de traitement facturés par Trifyl sont élevés et plus il est facile à la Communauté de Communes de contenir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères facturée aux administrés et qui finance le service.

Alors ayons les bons gestes... trions mieux !



Stop aux dépôts sauvages et aux incivilités !

Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et de déchets jonchent les pieds des containers de tri voire les rues de notre ville. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et peut occasionner des accidents (envols, pollution, blessures par du verre brisé...).

Des solutions existent : la déchetterie de Lacaune est ouverte du mardi au samedi -05.63.74.15.64), la Communauté de Communes proposent un calendrier de ramassage des encombrants sur inscription (05.32.11.09.25), etc...

Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie.



A poster from "Services Publics" with the French flag. The title is "L'abandon de déchets dans la rue" (Abandonment of waste in the street). It states: "C'est 135€ d'amende à régler dans les 45 jours" (It's a 135€ fine to be paid within 45 days). Below that: "Au delà de ce délai, l'amende passe à 375€" (Beyond this deadline, the fine goes to 375€). At the bottom, it says: "Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets)." (If you do not pay, the judge can set the fine to a maximum of 750 € (or up to 1500 €, with confiscation of the vehicle, if you have used it to transport the waste).)

Défaut de tri, l'amende existe aussi !

L'article R632-1 du Code pénal prévoit une amende de 35€ majorée à 75€, pour non-respect des consignes de tri mises en place par la collectivité.

Emballages et bouteille en verre déposés dans le bac gris des ordures ménagères ►



RUBRIQUE : CULTURE



Chers adhérents,
voici les informations à retenir concernant notre prochain déménagement à l'étage du Pôle Culturel :

FERMETURE de l'Espace culturel à partir du 26 Août
&
REOUVERTURE à partir du 25 Septembre

HORAIRE D'OUVERTURE A COMPTER DU 25/09/24 :
Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 13h30 à 18h15

TARIFS A COMPTER DU 01/09/2024 :
12€ par foyer pour 1 an

Ce tarif permet l'emprunt de livres, jeux, CD et DVD

Tout le week-end un florilège d'animations vous seront proposées par les différents services et partenaires intervenant au Pôle Culturel.

Retenez bien la date, Marie-Pierre et Cindy vous convient d'ores et déjà à découvrir et fêter votre nouvel espace culturel :

Samedi 21 Septembre :

10h30 : "Les Carpioux" Spectacle de marionnettes à partir de 3 ans

15h : "Tres'Or" Spectacle musical à partir de 4 ans et goûter offert

spectacles proposés par "Les Mots à la Bouche" de et avec Corinne Blayac

Dimanche 22 Septembre :

10h-17h : journée portes ouvertes / visite des locaux



Mention spéciale à l'Ecole primaire de Lacaune qui décroche le **prix d'honneur** dans la catégorie Poème collectif - enfants de 5 à 10 ans du Concours « Poésie, Slam... Même pas peur ! » organisé pour la 12ème année par Hautes Terres d'Oc. Son magnifique poème « Je ne sais pas » imaginé à partir d'un tableau d'Anne Sabine, a envoûté le jury. Les enfants présents lors de la remise des prix ont lu avec application et courage leur oeuvre devant l'assemblée réunie salle St Michel le 8 juin dernier. Bravo !

Restez informés

Intramuros : cette application mise en place sur la Communauté de Communes vous permet de recevoir des notifications concernant les animations, mais également les travaux, coupures d'électricité programmées, etc... Elle vous permet également de signaler certains problèmes à votre mairie (éclairage public, ou fuite d'eau). Elle est téléchargeable **gratuitement** sur IOS ou Android, et peut même être consultée depuis un ordinateur www.intramuros.org/lacaune .

Facebook : la page Facebook «**Ville de Lacaune-les-bains**» vous informe des actualités de votre commune : animations et manifestations, travaux, informations citoyennes et pratiques,... Suivez-nous !

Site internet : www.lacaune.com. Vous pouvez y retrouver les actes communaux, les menus de la cantine, le programme du centre de loisirs, les informations concernant le tri ou les horaires de la déchetterie , etc...

Panneaux lumineux : situés Place Général de Gaulle, face à l'église, et Avenue de Naurois, deux panneaux lumineux informent les « moins connectés », des animations, infos pratiques et citoyennes, etc. Limités en caractères, le message est succinct. N'hésitez pas à vous renseigner ensuite auprès de la mairie.



◀ Téléchargez gratuitement Intramuros en scannant ce QRcode

▶ Accédez directement au site de la ville en scannant ce QRcode



◀ Accédez à la page Facebook de la ville en scannant ce QRcode

Juillet

Animations de l'été

- 3 Juillet : Marché gourmand «80's wave»
- 6 Juillet : Marché gourmand à Escande
- 7 Juillet : Spectacle «Le Lâc» à l'Espace des Sources Chaudes
- 10 Juillet : Marché gourmand «Gratt' de la patt'»
- 14 Juillet : Vide-greniers
- 14 Juillet : Feu d'artifice au château
- 17 Juillet : Braderie des commerçants
- 17 Juillet : Marché gourmand «La crise de rien»
- 18 Juillet : Visite de Lacaune à la lanterne
- 21 Juillet : Fête de la Charcuterie
- 24 juillet : Marché gourmand «Sète à nous»
- 31 Juillet : Marché gourmand «Why not»

Août

- 1er Août : Visite de Lacaune à la lanterne
- 3 Août : Marché gourmand à Escande
- 7 Août : Braderie des commerçants
- 7 Août : Marché gourmand « Gratt' de la patt' »
- 14 Août : Marché gourmand «Association culturelle de Fraïsse»
- 14 Août : Fêtes de Lacaune (soirée : Evasion)
- 15 Août : Fêtes de Lacaune (bodega, jeux interassociations, pétanque, soirée : Podium Equinoxe)
- 16 Août : Fêtes de Lacaune (pétanque, bodéga des Pisseurs, soirée : Sangria Gratuite & DJ David)
- 17 Août : Fêtes de Lacaune (pêche, pétanque, aligot, soirée : années 80 & Orchestre New Zik)
- 18 Août : Fêtes de Lacaune (rando, bodéga, pétanque, bal musette, concert irlandais Gerry and Friends)
- 21 Août : Marché gourmand «80's wave»
- 25 Août : Concert «Musicales des Monts de Lacaune»

Septembre

- 1er Septembre : Charcu'Trails
- 7 Septembre : Cochonaille Truck Show
- 8 Septembre : Fête de la Randonnée
- 14 Septembre : Forum des Associations
- 21 & 22 Septembre : Inauguration du Pôle Culturel

Expo

- Du 4 Juillet au 31 Août : Exposition textile « Dans le cochon, tout est bon » à la Maison de la Charcuterie
- Du 10 Juillet au 14 Août : La Microfolie s'installe à la Maison de la Charcuterie : toutes les collections de La Villette

Visites commentées

Sentier de l'Enfant Sauvage

Mardi - Mercredi - Jeudi à 14h30 jusqu'au 13/09
Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Visite du village de Lacaune-les-bains

Mardi à 10h30 jusqu'au 13/09 (1 mardi sur 2)
Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Maison de la Charcuterie

Jeudi-Vendredi 17h et Samedi 11h jusqu'au 13/09
Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Filature Ramond

Mercredi 10h30 - 18h jusqu'au 13/09
Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Musée Mémoires Lacaunaises

Histoire de l'Enfant Sauvage de Lacaune à Paris
Vendredi 14h30 du 12/07 au 30/08

Retrouvez toutes les animations de l'été
et bien plus, à l'Office de Tourisme
Place Gal de Gaulle - 05.32.11.09.45
contact@tourismemmlhl.fr

L'Office de tourisme, c'est pas que pour les touristes ☺ !



Au fait ! la bonne réponse était La Pierre Plantée !
Seul autre patrimoine de Lacaune à être classé aux
Monuments Historiques...Alors, vous le saviez ?